



Communiqué commun des organisations syndicales suite à l'allocution du Président de la République et la mise en place du pass sanitaire



NON à la coercition ! NON au licenciement ! RETRAIT de ce projet de loi !

Le 12 juillet, le Président de la République a rappelé dans son allocution, avec un acharnement forcené, ses objectifs : restriction des libertés et poursuite des réformes régressives de l'Assurance chômage et des Retraites.

Avec cynisme, il stigmatise les soignants qui il y a un an étaient applaudis alors qu'ils travaillaient sans masque, sans équipements, sans moyens de protection et étaient même obligés de continuer à faire leur travail avec un test positif sans symptômes. Pourtant le responsable de la situation et de la dégradation des capacités d'hospitalisation, c'est le gouvernement, pas les soignants ! En détruisant les stocks stratégiques, en asphyxiant la recherche scientifique, en délocalisant la production de matériel, d'équipements, de médicaments et en continuant la fermeture des lits et des postes.

Dès l'annonce de la mise en place du pass vaccinal, le gouvernement a décidé de présenter le 21 juillet à l'Assemblée Nationale une loi autorisant le licenciement des salariés de plusieurs professions du public et du privé s'ils ne se font pas vacciner.

La non-vaccination deviendrait une cause de licenciement sans possibilité de contestation : ce qui est contraire aux droits du travail du public comme du privé.

C'est un pass-licenciement remettant en cause les garanties du Code du travail et des statuts.

De nombreux secteurs sont cités : la santé, le médico-social, l'aide à domicile, les salariés du particulier employeur, les sapeurs-pompiers, les bars, les restaurants, les centres commerciaux, les activités de loisirs, les transports sanitaires, les foires et les salons...

Rien n'empêche que cette liste soit étendue à tous les secteurs d'activité par la suite.

Cette loi stigmatiserait les non-vaccinés, ne ferait que rajouter de la méfiance vis-à-vis du gouvernement et diviser la population.

De plus, ce pass sanitaire risque d'accentuer l'exclusion de la vie sociale pour les personnes les plus démunies. D'autant plus que pour chaque test il faudra avancer l'argent et avoir une prescription médicale difficile à obtenir si l'on vit dans un désert médical, comme la Corrèze.

L'ensemble des mesures annoncées par le Président de la République sont inacceptables comme l'ont affirmé au niveau national dans une déclaration commune les organisations syndicales CGT, FO, Solidaires, FSU, MNL et UNEF qui revendiquent l'abandon définitif des contre-réformes des Retraites et de l'Assurance chômage.

Les Unions Départementales FO et CGT de la Corrèze refusent ce projet de loi qui facilite les licenciements et attaque une fois de plus les libertés individuelles et collectives et appellent les salariés à se mobiliser dès maintenant pour son retrait et pour la fin de l'état d'urgence sanitaire.